



Conseil économique et social

Distr. limitée
24 avril 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Onzième session
Kampala (hybride), 9-11 avril 2025

Point 11 de l'ordre du jour*

**Examen et adoption des messages clés et de la Déclaration de Kampala
sur les solutions durables et inclusives fondées sur des données
scientifiques et factuelles qui visent à stimuler la création d'emplois
et la croissance économique et à accélérer la mise en œuvre
du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

Onzième session du Forum régional africain pour le développement durable : résumé et messages clés

I. Introduction

1. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et des entités du système des Nations Unies¹, a organisé, du 9 au 11 avril 2025, la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable au Speke Resort Convention Centre de Munyonyo, à Kampala, dans un format hybride ouvert à une participation en personne et en ligne.

2. Le Forum a réuni plus de 2500 participants en personne et plus de 800 en ligne, dont des ministres et des représentants de haut niveau des gouvernements de 52 membres de la CEA, des organismes intergouvernementaux, des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des grands groupes et autres parties prenantes.

* ECA/RFSD/2025/1.

¹ Les entités suivantes du système des Nations Unies ont joué un rôle actif en tant que partenaires dans ce processus : Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD), Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Département des affaires économiques et sociales, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Groupe des Nations Unies pour le développement durable, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Organisation mondiale du commerce (OMC), Programme alimentaire mondial (PAM), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et Programme des Volontaires des Nations Unies.



3. La onzième session du Forum s'est tenue sur le thème : « Stimuler la création d'emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine », qui était étroitement aligné sur celui de la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, à savoir : « Promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable qui y sont énoncés et consistent à ne laisser personne de côté ».

II. Ouverture de la session [point 1 de l'ordre du jour]

4. La séance d'ouverture était animée par le Ministre ougandais de l'information, des technologies de la communication et de l'orientation nationale, Chris Baryomunsi. La session a été officiellement ouverte par le Président de l'Ouganda, Yoweri Kaguta Museveni. Des allocutions liminaires ont été prononcées par le Ministre mauritanien de l'économie et des finances et Président du Bureau sortant, Sid'Ahmed Ould Bouh ; le Président du Conseil économique et social et Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, Robert Rae ; le Secrétaire exécutif de la CEA, Claver Gatete ; le Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de l'Union africaine, Moses Vilakati ; la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed ; et la Première Ministre ougandaise, Robinah Nabbanja.

5. Dans son discours d'ouverture, M. Museveni a souligné le manque de valeur ajoutée dans divers secteurs des économies des pays en développement, en général, et de l'Ouganda, en particulier, et a détaillé les efforts de son gouvernement pour commercialiser la production agricole et pour créer des industries et d'autres activités à forte valeur ajoutée. Il a expliqué que son gouvernement avait interdit l'exportation de minéraux non transformés afin de favoriser la création de valeur ajoutée dans le pays. Il a également souligné l'importance de la mise en place de transports à faible coût dans la région.

6. M. Ould Bouh a prévenu qu'au rythme actuel, tous les objectifs de développement durable ne seraient pas atteints d'ici 2030. Il a appelé les États à s'engager à nouveau en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Le deuxième Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement offraient des possibilités de promouvoir les objectifs africains.

7. Le Président du Conseil économique et social a déclaré que l'Afrique serait au cœur des mesures extraordinaires qui devraient être prises pour atteindre les objectifs. Étant donné que la crise climatique se poursuivrait pendant des générations, les États devaient faire preuve de solidarité les uns envers les autres pour la surmonter. De nouvelles sources de financement seraient nécessaires pour atteindre les objectifs.

8. Le Secrétaire exécutif de la CEA a félicité l'Ouganda, parmi d'autres pays, pour son engagement en faveur du Programme 2030. Soulignant les menaces structurelles qui entravaient les progrès de l'Afrique vers la réalisation des objectifs, il a affirmé que des investissements durables dans des secteurs transformateurs pourraient aider la région à atteindre ses objectifs. La coopération intra-africaine et d'autres formes de coopération Sud-Sud étaient cruciales. Les piliers stratégiques de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 étaient : la mobilisation des ressources nationales ; la réduction des risques qui pesaient sur les économies et le développement des marchés de capitaux ; l'élargissement de l'accès des femmes et des jeunes à des financements abordables ; et l'exploitation des possibilités offertes par

l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Le Secrétaire exécutif a appelé à une direction audacieuse et à des partenariats renforcés dans la perspective de 2030.

9. M. Vilakati a fait observer que l'Afrique possédait un immense potentiel, malgré les menaces qui pesaient sur elle. L'intégration avait progressé au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine, ce qui contribuait à la mise en œuvre conjointe du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. L'orateur a souligné que la création d'emplois restait un objectif vital pour l'Afrique.

10. La Vice-Secrétaire générale a souligné que, malgré l'absence de progrès dans la réalisation des objectifs et en dépit du fardeau de la dette souveraine, l'Afrique enregistrait une croissance économique et les femmes jouaient un rôle de plus en plus important au sein des parlements de la région. L'action de coordination menée par le système des Nations Unies jouait un rôle important dans l'harmonisation des politiques et des opérations. La voix de l'Afrique devait être entendue lors du deuxième Sommet mondial pour le développement social et de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement. La Zone de libre-échange continentale africaine illustrait l'esprit de solidarité et de coopération de la région.

11. M^{me} Nabbanja a déclaré que les pays étaient réunis à l'occasion de la onzième session du Forum dans le but commun d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Elle a salué les actions et le rôle d'impulsion des décideurs africains qui avaient contribué au développement durable, et a ajouté que le monde universitaire, la société civile, les femmes et les jeunes avaient joué un rôle indéniable.

III. Résumé et messages clés

12. Les sections qui suivent font une synthèse des principales questions, tendances et messages clés, ainsi que des recommandations issues des présentations et des délibérations du Forum à sa onzième session. Les messages clés portent notamment sur les priorités, les choix stratégiques et les recommandations de l'Afrique visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 à différents niveaux, et constituent la contribution collective de la région au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025.

A. Dialogue présidentiel [point 2 de l'ordre du jour]

1. Introduction

13. Le dialogue présidentiel était présidé par le Président de l'Ouganda. Y ont participé le Président du Zimbabwe et Président de la Communauté de développement de l'Afrique australe, Emmerson Mnangagwa ; le Premier Vice-Premier Ministre équato-guinéen, Gaudencio Mohaba Mesu ; le Ministre kényan du Trésor et de la planification économique, John Mbadi ; l'ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, Jakaya Kikwete ; et le Président du Conseil économique et social.

2. Débats et tendances

14. Les dirigeants ont présenté des éléments de réflexion sur la manière d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

3. Messages clés

15. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

- a) Les membres de la CEA devraient :

i) Mettre fin à la dépendance à l'égard des exportations de matières premières et se tourner vers la création de valeur ajoutée au moyen de l'activité manufacturière et de l'industrialisation, cette transformation étant particulièrement urgente dans l'extraction minière et l'exportation de cultures de rapport telles que le café, le thé et le cacao, pour lesquelles une plus grande valeur peut être conservée tout au long des chaînes de valeur ;

ii) Donner la priorité à la mise en œuvre intégrale de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et à la ratification du Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine, relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et au droit d'établissement, étant donné qu'une intégration régionale et une solidarité panafricaine renforcées sont vitales pour une croissance inclusive et durable ;

iii) Investir durablement dans l'éducation et la formation professionnelle en vue de créer des emplois décents, en particulier pour les jeunes Africains, notamment en accordant la priorité à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques, en promouvant l'égalité des sexes et en adoptant des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et l'Internet des objets ;

iv) Tirer parti des ressources nationales pour atteindre les objectifs de développement durable, avec un soutien extérieur guidé par le respect mutuel, l'humilité et le dialogue inclusif, en reconnaissant la nature essentielle de la capacité d'agir et de l'autodétermination de l'Afrique ;

b) Les États et les acteurs non étatiques devraient promouvoir une culture de l'innovation et de l'esprit d'entreprise afin de libérer de nouvelles sources de richesse et de création d'emplois, notamment en améliorant l'accès au financement et en donnant la priorité aux investissements dans la croissance verte et les secteurs stratégiques.

B. Table ronde de haut niveau 1 : Relever le niveau d'ambition et trouver des solutions innovantes pour mobiliser des financements durables, et canaliser et utiliser les financements de manière plus efficiente et efficace pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, en mettant l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2024-2033) [point 4 de l'ordre du jour]

1. Introduction

16. La Présidente du Bureau a présenté le document contenant des informations et des lignes directrices relatives à la table ronde de haut niveau (ECA/RFSD/2025/INF/8).

2. Débats et tendances

17. Les participants ont débattu des moyens d'accroître et d'optimiser le financement pour un développement inclusif et durable.

3. Messages clés

18. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA devraient :

a) Renforcer la mobilisation des ressources nationales en numérisant

l'administration fiscale, en améliorant les systèmes de gestion des finances publiques, en élargissant l'assiette fiscale, notamment par la formalisation du secteur informel, en réduisant les fuites financières causées par les flux financiers illicites et les incitations fiscales improductives, en réformant les banques de développement grâce à la priorité donnée aux prêts pour la productivité à long terme et en développant les marchés de capitaux locaux ;

b) Encourager la participation du secteur privé en adoptant des mesures de réduction des risques, notamment en abaissant le coût du capital pour les économies africaines, en renforçant les systèmes de garantie de crédit pour faciliter l'investissement dans des projets à long terme, tels que le développement d'infrastructures, et en tirant parti des partenariats, des fonds de pension et des obligations de la diaspora ;

c) Améliorer l'accès au financement pour l'adaptation aux changements climatiques et tirer parti des obligations vertes et d'autres instruments innovants de financement du climat afin de favoriser un développement durable ;

d) Renforcer les accélérateurs de développement, tels que la production et le commerce d'énergie, en Afrique et dans le monde, en allant au-delà des sources d'énergie renouvelables et vertes et en explorant d'autres sources telles que l'énergie nucléaire ;

e) Accélérer la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine en supprimant les barrières tarifaires et non tarifaires, en vue d'élargir la taille du marché et d'augmenter les retombées potentielles ;

f) Investir dans la technologie, en particulier l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, la promouvoir et l'appliquer à des domaines tels que les processus de production, la création de valeur, le marketing, les systèmes financiers publics et privés, l'éducation et la formation, et la prestation de services, afin d'en améliorer l'efficacité et l'efficience ;

g) Améliorer la mesure de la croissance économique en utilisant des techniques de comptabilisation du capital naturel, afin de renforcer les notations de crédit et le pouvoir de négociation du continent pour ce qui est de l'accès à un financement abordable ;

h) Renforcer les systèmes institutionnels de gestion financière en veillant à ce qu'ils comprennent des mécanismes justes et durables de résolution de la dette souveraine, améliorer les cadres juridiques, utiliser une budgétisation tenant compte de la dimension de genre et renforcer la culture financière des femmes afin de faciliter un accès équitable au financement du développement.

C. Table ronde de haut niveau 2 : Adapter des solutions durables et inclusives fondées sur la science, les faits et les données de façon à considérablement augmenter la croissance économique, stimuler la création d'emplois et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063
[point 5 de l'ordre du jour]

1. Introduction

19. La Présidente du Bureau a présenté le document contenant des informations et des lignes directrices relatives à la table ronde de haut niveau (ECA/RFSD/2025/INF/2).

2. Débats et tendances

20. Les participants ont examiné les mesures et les modèles permettant

d'intensifier la création d'emplois, la croissance économique et la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les débats ont été enrichis par des présentations sur les points saillants de l'édition 2025 du *Rapport sur le développement durable en Afrique*² et sur les résultats des manifestations préliminaires du Forum, notamment le forum des dirigeants sur la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique.

3. Messages clés

21. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

- a) Mobiliser des financements et renforcer les partenariats, en vue de favoriser des méthodes de consommation et de production durables, y compris la transition vers des modèles de croissance basés sur l'économie circulaire dans des chaînes de valeur cruciales, telles que les systèmes agroalimentaires et le traitement des minerais essentiels ;
- b) Examiner rigoureusement les plans et programmes dans les domaines ayant des effets transformateurs sur la réalisation de plusieurs objectifs, tels que les infrastructures, la science, la technologie et l'innovation, la numérisation, les systèmes alimentaires, les systèmes d'énergie renouvelable, les activités manufacturières à valeur ajoutée et l'action en faveur du climat ;
- c) Renforcer la collecte et l'utilisation des données pour la conception et la mise en œuvre des interventions et pour le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs, notamment par les mesures suivantes :
 - i) Améliorer l'intégration et l'interopérabilité des données dans tous les pays, la gouvernance, la collaboration avec le secteur privé et l'infrastructure des données ;
 - ii) Renforcer les capacités en matière d'analyse de données ;
 - iii) Investir dans les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, et les exploiter ;
- d) Élaborer et mettre en œuvre des systèmes de responsabilité mutuelle fondés sur des données probantes aux niveaux local, national, régional et international ;
- e) Lutter contre la corruption et accroître la transparence dans tous les aspects de la mobilisation des ressources, en vue de réaliser des emprunts durables, de réduire les pertes et d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources ;
- f) Renforcer les systèmes d'éducation et de formation, élaborer et mettre en œuvre des programmes d'études et renforcer les programmes intégrés de développement des capacités des jeunes fondés sur l'esprit d'entreprise ;
- g) Adopter et mettre en œuvre des politiques permettant de s'engager pleinement auprès des personnes qui travaillent dans le secteur informel et les inciter à entrer dans le secteur formel ;
- h) Tirer parti des prochaines conférences internationales, notamment la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, le deuxième Sommet mondial pour le développement social et la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, pour promouvoir une position africaine unifiée sur les priorités de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

² Union africaine et autres, *Rapport sur le développement durable en Afrique 2025* (à paraître).

D. Table ronde de haut niveau 3 : Suite donnée aux textes issus du Sommet de l'avenir dans le cadre de la promotion de solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles visant à accroître le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 [point 6 de l'ordre du jour]

1. Introduction

22. La Présidente du Bureau a présenté le document contenant des informations et des lignes directrices relatives à la table ronde de haut niveau (ECA/RFSD/2025/INF/4/Rev.1).

2. Débats et tendances

23. Les participants ont discuté de mesures orientées vers l'action pour donner suite au Pacte pour l'avenir et à ses annexes, à savoir le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures³.

3. Messages clés

24. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

a) Soutenir l'engagement des jeunes en tant que partenaires stratégiques, avec des investissements dans les systèmes éducatifs et le développement des compétences, entre autres domaines, afin de doter les apprenants d'une culture numérique, de compétences entrepreneuriales et des capacités nécessaires à un travail décent, tout en promouvant le projet de plateforme mondiale de la jeunesse comme un moyen important d'amplifier la voix des jeunes et d'accroître leur participation à des processus décisionnels d'importance cruciale ;

b) Incorporer le Pacte pour l'avenir et ses annexes dans le droit national, appliquer ces lois en intégrant leurs dispositions dans les plans de développement nationaux, et fournir un soutien supplémentaire grâce à l'assistance technique et au renforcement des capacités afin d'aligner ces plans sur les cadres de coopération du système des Nations Unies ;

c) Investir dans les technologies vertes, l'infrastructure numérique et l'innovation, tout en favorisant une approche du développement fondée sur les droits de l'homme, l'intégration des avancées technologiques et de la durabilité dans les politiques, et la promotion d'une croissance résiliente et inclusive ;

d) Promouvoir la prospective et les processus de planification à long terme fondés sur des données factuelles de haute qualité, et renforcer les mécanismes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports inclusifs, en vue de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des engagements mondiaux ;

e) Soutenir l'intégration de l'innovation et des technologies numériques dans la programmation du développement ;

f) Soutenir les initiatives visant à intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans les processus de développement et les efforts de mise en œuvre du Pacte pour l'avenir, en Afrique et dans le monde, notamment en améliorant l'accès à une éducation de qualité, à des emplois décents et aux services de base, et en garantissant le respect des droits civils et politiques des citoyens ;

g) Renforcer les partenariats et accroître les financements prévisibles et inclusifs en faveur des initiatives de développement durable menées par les jeunes, y compris les initiatives de financement du climat, de transfert de

³ Résolution 79/1 de l'Assemblée générale.

technologies et de soutien en matière d'infrastructures ;

h) Promouvoir la réforme de l'architecture financière mondiale ;

i) S'engager davantage auprès des entreprises privées pour soutenir l'esprit d'entreprise des jeunes, les pôles d'innovation et les pistes d'emploi, en particulier dans l'économie verte, l'économie numérique et le secteur des soins ;

j) Reconnaître davantage le rôle de la société civile dans la mobilisation de la base et la responsabilisation des politiques, en travaillant avec les organisations de la société civile à l'élaboration conjointe de mesures qui répondent aux besoins locaux tout en contribuant à des initiatives mondiales plus larges.

E. Table ronde de haut niveau 4 : Tirer parti du deuxième Sommet mondial pour le développement social pour accélérer la réalisation des priorités de l'Afrique (élimination de la pauvreté ; plein emploi et travail décent pour tous ; inclusion et intégration sociale, en ne laissant personne de côté ; et réalisation complète des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063) [point 7 de l'ordre du jour]

1. Introduction

25. La Présidente du Bureau a présenté le document contenant des informations et des lignes directrices relatives à cette table ronde de haut niveau (ECA/RFSD/2025/INF/1).

2. Débats et tendances

26. Les participants ont discuté de la nécessité de faire de l'emploi, y compris des emplois verts, une priorité stratégique et ont souligné que les réformes macroéconomiques devaient être alignées sur les objectifs de développement social.

3. Messages clés

27. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

a) Donner la priorité aux politiques axées sur la population, en mettant l'accent sur le potentiel des jeunes et des femmes, et en déployant des efforts concertés pour combler les lacunes en matière d'emploi ;

b) Renforcer la sécurité économique et la résilience grâce à des mécanismes de protection sociale solides et ciblés, tels que des systèmes d'épargne volontaire et des subventions pour les personnes âgées et les personnes handicapées ;

c) Veiller à ce que l'emploi soit planifié, financé de manière adéquate et intégré dans les stratégies nationales de développement, et donner la priorité à la création d'emplois durables et décents pour les jeunes, en vue de réduire durablement la pauvreté et de favoriser une croissance économique inclusive ;

d) Soutenir la transition du continent vers des emplois verts, en particulier dans des secteurs tels que l'énergie, l'agriculture, la gestion des déchets et la finance durable, en investissant dans la formation et le développement des capacités ;

e) Privilégier la mobilité intra-africaine de la main-d'œuvre plutôt que la dépendance à l'égard des marchés du travail extérieurs au continent, et sauvegarder les droits et la dignité des travailleurs migrants grâce à des protections juridiques solides et à des cadres d'emploi éthiques ;

f) Mener les efforts visant à mobiliser les ressources nationales, notamment les systèmes de financement et les régimes fiscaux locaux, plutôt que l'aide extérieure ;

g) Investir dans la production et l'utilisation de données fiables pour guider l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et suivre les progrès réalisés en matière de développement durable.

F. Réunions parallèles destinées à l'examen approfondi des progrès réalisés, de l'apprentissage entre les pairs et des mesures d'accélération au titre des sous-thèmes du Forum :
[point 8 de l'ordre du jour]

1. Bonne santé et bien-être [point 8 a) de l'ordre du jour]

a) Introduction

28. Un représentant du secrétariat a présenté le document de travail sur le sous-thème (ECA/RFSD/2025/5), ainsi que le document contenant des informations et des lignes directrices pour les réunions parallèles (ECA/RFSD/2025/INF/3).

b) Débats et tendances

29. Les participants ont débattu de la bonne santé et du bien-être en tant que composantes essentielles du développement socioéconomique, et ont réfléchi à des mesures nécessaires pour accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable 3 et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063.

c) Messages clés

30. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

a) Renforcer la mobilisation des ressources nationales pour améliorer la capacité des gouvernements africains à financer leurs systèmes de santé, l'aide au développement ne servant que de source supplémentaire ;

b) Promouvoir un financement innovant, national et durable pour des systèmes de santé résilients, en particulier les systèmes de soins de santé primaires, et améliorer l'efficacité des ressources grâce à la bonne gouvernance et à des partenariats renforcés, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud ;

c) Soutenir la formation du personnel de santé et favoriser l'inclusion, l'équité et la haute qualité des services en tant qu'éléments essentiels des systèmes de couverture universelle des soins de santé qui sont également résistants aux chocs climatiques ;

d) Promouvoir des initiatives de production locale de vaccins, de consommables médicaux et d'autres produits pharmaceutiques, notamment en renforçant les capacités des entreprises nationales opérant dans le secteur et en tirant parti de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine ;

e) Renforcer la participation des institutions universitaires et l'utilisation de leurs produits de recherche en vue de la définition et de la formulation de politiques et de programmes de santé ;

f) Prévenir les situations d'urgence en matière de santé publique, s'y préparer et y répondre en renforçant les programmes de vaccination, les investissements à long terme dans les ressources en eau, l'assainissement et l'hygiène, en améliorant les systèmes d'alerte précoce pour une détection et une réponse rapides aux menaces sanitaires, et en mettant en place des systèmes de soins de santé primaires résilients ;

g) Renforcer la qualité des statistiques en utilisant des données granulaires, l'innovation, des solutions de santé numériques et l'intelligence artificielle, ainsi que des données ventilées par âge, géographie et sexe, afin de garantir des interventions sanitaires plus sophistiquées et fondées sur des données, ainsi que des politiques et des programmes de santé ciblés et fondés sur des données probantes, comme cela avait été fait pour réduire et éliminer la transmission verticale du VIH ;

h) Renforcer la qualité des soins de santé et du bien-être en mettant davantage l'accent sur les questions négligées, comme la violence fondée sur le genre, les féminicides, la nutrition, la santé mentale et le VIH/sida, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et aux minorités.

2. Égalité des genres [point 8 b) de l'ordre du jour]

a) Introduction

31. Un représentant du secrétariat a présenté le rapport de synthèse consacré au sous-thème (ECA/RFSD/2025/6), ainsi que le document contenant des informations et des lignes directrices pour les réunions parallèles (ECA/RFSD/2025/INF/3).

b) Débat et tendances

32. Les participants ont cerné les défis et les problèmes émergents qui entravaient la réalisation de l'objectif de développement durable 5 et de l'aspiration 6 de l'Agenda 2063.

c) Messages clés

33. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

a) Accélérer les efforts visant à intégrer la perspective de genre dans la conception, la planification et la budgétisation des politiques et à améliorer l'allocation des ressources pour la bonne mise en œuvre des initiatives tenant compte des questions de genre ;

b) Donner la priorité à l'élimination de toutes les lois discriminatoires, à la refonte des normes et pratiques sexistes préjudiciables et à l'application des lois, réglementations et politiques tendant à améliorer l'égalité entre les genres ;

c) Veiller à ce que les femmes et les filles aient accès aux possibilités offertes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, grâce à des programmes d'apprentissage et de développement des compétences numériques, en vue de les aider à trouver un emploi dans les secteurs émergents ;

d) Renforcer les systèmes de données axés sur le genre en investissant dans la collecte de statistiques fiables sur la situation comparée des femmes et des hommes et de données ventilées par sexe, en normalisant les indicateurs et en tirant parti de la technologie, de manière à faciliter l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et à garantir l'application du principe de responsabilité pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ;

e) Favoriser la redistribution équitable des soins et travaux domestiques non rémunérés en investissant dans des services sociaux de grande qualité, en garantissant un accès plus large à des services de garde d'enfants pour un coût abordable, en tirant parti des technologies appropriées, en militant pour un congé parental équitable et en prenant en compte la prestation de soins non rémunérée dans les politiques et les statistiques nationales ;

f) Investir dans des programmes de mentorat, préserver l'espace civique et appliquer des quotas de genre afin de renforcer la participation effective et le leadership transformateur des femmes et des filles dans la prise

de décision publique, privée et politique ;

g) Établir des mécanismes pour améliorer la responsabilité et réduire la corruption, deux conditions préalables à la réalisation des objectifs de développement durable.

3. Travail décent et croissance économique [point 8 c) de l'ordre du jour]

a) Introduction

34. Un représentant du secrétariat a présenté le document de travail sur le sous-thème (ECA/RFSD/2025/7), ainsi que le document contenant des informations et des lignes directrices pour les réunions parallèles (ECA/RFSD/2025/INF/3).

b) Débats et tendances

35. Les participants ont noté que la productivité des économies africaines restait inférieure à la moyenne mondiale et qu'il était nécessaire de stimuler la croissance de l'emploi et de s'attaquer aux problèmes du chômage élevé, en particulier chez les jeunes, du travail des enfants et des disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux possibilités économiques.

c) Messages clés

36. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

a) Soutenir l'adoption de politiques macroéconomiques et industrielles stratégiques favorables à l'emploi et faciliter la croissance tirée par les exportations et la diversification économique, tout en assurant une bonne coordination et un partage des connaissances entre les ministères, les départements et les organismes afin de garantir une planification intégrée, un suivi approprié et l'efficacité de la mise en œuvre de ces politiques ;

b) Créer un environnement commercial solide pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, les entreprises nationales du secteur privé et les grandes entreprises, notamment en stimulant l'innovation, en fournissant des infrastructures pour les technologies de l'information et de la communication, le commerce, les transports et les télécommunications, et en promouvant le tourisme local et le commerce à l'intérieur des pays africains et entre eux ;

c) Améliorer les normes du travail et respecter les droits des travailleurs, y compris des travailleurs migrants, veiller à la santé mentale des travailleurs, leur apporter un soutien psychosocial et mettre en place des mécanismes de retour d'information leur permettant de défendre leurs droits ;

d) Accroître l'investissement dans l'éducation, notamment en mettant au point des programmes améliorés sur l'esprit d'entreprise afin d'aligner les objectifs de l'enseignement sur les demandes industrielles et les besoins en matière de formation et de renforcement des capacités, tout en garantissant également l'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi ainsi que le soutien financier, et d'accroître la participation des jeunes à l'élaboration des politiques ;

e) Intégrer les besoins des populations vulnérables, notamment les personnes handicapées, les femmes, les jeunes et les groupes ethniques minoritaires, dans l'élaboration des politiques, en mettant l'accent sur l'adoption de dispositifs et de technologies accessibles afin d'accroître l'accès aux possibilités d'emploi et de créer un environnement favorable pour ces groupes vulnérables, tout en veillant à ce que les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile jouent un rôle important dans le renforcement des capacités et les plateformes de prise de décision, et à ce que les soins non rémunérés soient reconnus et récompensés ;

f) Renforcer la croissance des microentreprises et des petites et

moyennes entreprises en réduisant les impôts, en permettant la création de valeur ajoutée et en garantissant une utilité maximale avec un capital limité, tout en créant des voies de transition vers l'emploi formel pour les travailleurs et les entreprises informels, et en augmentant la valeur ajoutée, les possibilités d'emploi et la création de richesses pour les petits exploitants agricoles, notamment par la création d'industries artisanales ;

g) Renforcer l'engagement politique en faveur de la croissance économique et de l'emploi, et donner suite aux engagements mondiaux et continentaux contenus dans les initiatives de financement de l'Organisation internationale du Travail, dans le Programme 2030 et dans l'Agenda 2063.

4. Vie aquatique [point 8 d) de l'ordre du jour]

a) Introduction

37. Un représentant du secrétariat a présenté le rapport de synthèse consacré au sous-thème (ECA/RFSD/2025/8), ainsi que le document contenant des informations et des lignes directrices à l'usage des réunions parallèles (ECA/RFSD/2025/INF/3).

b) Débat et tendances

38. Les participants ont examiné les progrès accomplis sur le continent et les mesures nécessaires pour la réaliser l'objectif de développement durable 14, notant que c'était l'objectif le plus sous-financé.

c) Messages clés

39. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

a) Accélérer la réalisation de l'objectif 14 en mettant en œuvre les stratégies de l'Union africaine sur la gouvernance maritime et océanique et l'économie bleue, de même que les politiques, stratégies et plans d'action sous-régionaux et nationaux qui s'y rapportent ;

b) Puiser dans le savoir autochtone local, soutenir les initiatives menées par les jeunes et investir dans un développement bénéfique pour la nature et dans des actions axées sur l'économie bleue, en vue de trouver un équilibre entre, d'une part, la croissance économique et la création d'emplois et, d'autre part, la régénération des écosystèmes ;

c) Tirer parti de ressources durables et novatrices, telles que les obligations bleues, la conversion de dettes, le financement diasporique et la Zone de libre-échange continentale africaine, de manière à financer des initiatives susceptibles de contribuer à la protection des océans de la région ;

d) Renforcer les capacités scientifiques, les systèmes de données et la coordination des politiques, afin de débloquer des investissements privés et nationaux plus importants ;

e) Accroître les investissements dans la recherche, la formation professionnelle, les infrastructures océanographiques, l'entrepreneuriat océanique et la restauration des écosystèmes côtiers, marins et d'eau douce, notamment en créant des zones économiques spéciales fondées sur des principes de régénération, en améliorant la mesure et l'évaluation du capital naturel bleu, en encourageant la coopération scientifique et en veillant à ce que les communautés locales bénéficient de la préservation des océans et y contribuent ;

f) Promouvoir la création d'emplois dans l'économie bleue, en veillant particulièrement à l'inclusion des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des populations autochtones et côtières ;

g) Favoriser l'élaboration de programmes de formation et de perfectionnement qui abordent les questions liées à l'économie bleue, et

améliorer l'accès à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ;

h) Veiller à ce que l'Afrique ait voix au chapitre dans les efforts visant à façonner la gouvernance mondiale des océans, notamment en ratifiant et appliquant les principaux traités pertinents, comme l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche, et en contribuant à l'établissement de la version finale du projet de traité des Nations Unies relatif au plastique dans le monde.

5. Partenariats pour la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063 [point 8 e) de l'ordre du jour]

a) Introduction

40. Un représentant du secrétariat a présenté le document de travail sur le sous-thème (ECA/RFSD/2025/9), ainsi que le document contenant des informations et des lignes directrices pour les réunions parallèles (ECA/RFSD/2025/INF/3).

b) Débats et tendances

41. Les participants ont souligné l'importance de mécanismes de partenariat efficaces et la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'exécution du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

c) Messages clés

42. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient :

a) Renforcer des partenariats public-privé inclusifs et à plusieurs niveaux avec les organisations non gouvernementales, les communautés et la diaspora, et favoriser une coordination alignée sur les priorités nationales afin de tirer parti des ressources, de l'expertise technique et de la capacité de mise en œuvre ;

b) Accroître la mobilisation des ressources nationales et étudier des options de financement innovantes, comme les obligations vertes, les obligations-diaspora et les financements mixtes, tout en préconisant des mécanismes équitables de résolution de la dette et une réforme financière mondiale fondée sur les droits humains ;

c) Investir dans les systèmes de données en soutenant les organismes nationaux de statistique, et adopter des solutions d'intelligence artificielle et de mégadonnées pour permettre l'utilisation de données désagrégées en temps réel pour l'élaboration de politiques inclusives et fondées sur des données probantes ;

d) Tirer parti du secteur de la création pour des possibilités d'emploi et un engagement en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable, et veiller à ce que toutes les stratégies de financement tiennent compte de facteurs comme l'égalité hommes-femmes et l'inclusion ;

e) Intégrer les principes des droits fondamentaux dans les politiques économiques et les réformes financières internationales, tout en encourageant une coopération Sud-Sud transparente, équitable, mutuellement bénéfique et axée sur des difficultés et des solutions communes.

G. Table ronde plénière sur la façon de tirer parti de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique pour étayer des solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles au service de la croissance économique, de la création d'emplois et de l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 [point 9 de l'ordre du jour]

1. Débats et tendances

43. Les participants ont examiné la manière d'utiliser la science, la technologie et l'innovation dans les efforts visant à stimuler la création d'emplois et la croissance économique et à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

2. Messages clés

44. À la lumière des débats, les participants sont convenus que les membres de la CEA devraient :

a) Adapter les stratégies mondiales aux besoins locaux, en veillant à ce que ces stratégies soient sûres, sécurisées, inclusives et alignées sur les objectifs de développement durable et le Pacte numérique mondial afin de combler efficacement la fracture numérique, tout en investissant également dans l'infrastructure numérique publique et l'accès abordable à Internet en milieu rural, en vue d'autonomiser les communautés et de favoriser une transformation équitable ;

b) S'efforcer d'être les fers de lance des progrès induits par l'intelligence artificielle, notamment pour améliorer l'accès à des soins de santé de qualité, en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 par une gouvernance responsable de l'intelligence artificielle, soutenue par des investissements dans les infrastructures, le développement des compétences et des politiques éthiques, qui requièrent tous des données actualisées et validées, ainsi qu'une collaboration transfrontalière et intersectorielle ;

c) Renforcer les partenariats public-privé en offrant des incitations telles que des avantages fiscaux et un soutien financier pour attirer les investissements privés dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, dont la condition préalable est l'établissement de partenariats avec les entreprises de télécommunications, qui peuvent contribuer à réduire les coûts de connectivité, à améliorer l'accès au numérique et à favoriser un réseau de soutien ;

d) Élaborer des cadres solides pour la science, la technologie et l'innovation qui soient alignés sur les objectifs de croissance industrielle et s'engager activement dans la diplomatie scientifique pour forger des partenariats stratégiques ;

e) Allouer de 5 à 10 % des budgets de leurs secteurs maritimes ou de la pêche à la modernisation et à l'entretien des infrastructures scientifiques, technologiques et d'innovation, notamment en créant des consortiums régionaux pour l'achat commun de services satellitaires à haute résolution ;

f) Développer les programmes d'enseignement de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, en offrant des bourses et en mettant en place des programmes de mentorat pour les jeunes, tout en mettant en œuvre des politiques de soutien et en créant des pôles d'innovation pour la commercialisation de la recherche ;

g) Accroître la participation, le rôle d'impulsion et la visibilité des femmes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation,

en vue de favoriser l'esprit d'invention et de parvenir à un développement équitable.

H. Table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires permettant de promouvoir des solutions durables et inclusives fondées sur la science, les faits et les données qui visent à accroître considérablement la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063
[point 10 de l'ordre du jour]

1. Introduction

45. La Présidente du Bureau a présenté le document contenant des informations et des lignes directrices relatives à la table ronde plénière (ECA/RFSD/2025/INF/6/Rev.2).

2. Débats et tendances

46. Les participants ont fait observer que le moyen le plus simple d'assurer la mise en œuvre des politiques de développement était d'harmoniser les engagements des pays au titre du Programme 2030 avec leurs engagements au titre de l'Agenda 2063, et que l'utilisation des examens nationaux et locaux volontaires pourrait contribuer à harmoniser les efforts de mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

3. Messages clés

47. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

a) Les membres de la CEA devraient :

i) Harmoniser leurs engagements au titre du Programme 2030 avec leurs engagements au titre de l'Agenda 2063, car c'est le moyen le plus simple d'assurer la mise en œuvre des politiques de développement ;

ii) Utiliser les examens nationaux et locaux volontaires comme des outils puissants qui pourraient contribuer à placer les femmes au centre du développement durable ;

b) Les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient veiller à ce que les examens nationaux et locaux soient davantage ancrés dans la réalité et reliés à des feuilles de route pour la mise en œuvre afin de garantir la réalisation des objectifs de développement durable ;

c) Les décideurs nationaux et régionaux devraient se concerter avec les acteurs locaux pour faire en sorte que les exemples positifs de changements significatifs réalisés au niveau local soient transposés à plus grande échelle et à l'extérieur.

I. Examen et adoption des messages clés et de la Déclaration de Kampala sur les solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles qui visent à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 [point 11 de l'ordre du jour]

48. Le Forum a examiné et adopté à l'unanimité, tels que modifiés, le résumé et les messages clés présentés dans les sections précédentes du présent rapport, ainsi que la Déclaration de Kampala sur les solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles qui visent à stimuler la

création d'emplois et la croissance économique et à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 (ECA/RFSD/2025/12).

J. Motion de remerciements

49. Les ministres, les hauts fonctionnaires et les participants ont remercié le Président de l'Ouganda, ainsi que le Gouvernement et le peuple ougandais, d'avoir accueilli la onzième session du Forum et ont salué leur chaleureuse hospitalité. Ils ont également exprimé leur gratitude pour les dispositions prises pour faciliter la participation en personne et en ligne à la session et pour avoir veillé à ce que les personnes en situation de handicap puissent participer pleinement au Forum. Ils ont remercié le Président et la Première Ministre de l'Ouganda, le Président du Zimbabwe, le Premier Vice-Premier Ministre équato-guinéen, le Ministre kényan du Trésor et de la planification économique, la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, le Président du Conseil économique et social, le Secrétaire exécutif de la CEA, le Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de l'Union africaine, l'ancien Président de la République-Unie de Tanzanie et l'ancien Premier Ministre de l'Éthiopie pour leur présence et leurs contributions au Forum.
